

BIEN VIVRE A MANSES

Bulletin municipal



En mon nom et au nom de tout le conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2025 !...

Se souhaiter une bonne année alors que tout va mal dans notre monde, semble défier le bon sens : bien sûr il y a la catastrophe de Mayotte, une situation politique incertaine, des inondations ou des incendies partout, la guerre à nos portes, ... mais c'est justement à cause de cette situation chaotique que nous avons besoin d'optimisme, de volonté positive pour continuer à croire à un monde meilleur et surtout à y contribuer chacun à son échelle ...

Les « pères Noël » sont passés à Manses chez les seniors de plus de 75 ans pour leur remettre un cadeau gourmand de la part de la municipalité. Et ils sont également invités, tout comme les plus jeunes, à **la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le vendredi 24 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes de Manses.**

2024 a vu l'aboutissement de la restauration de la maison Pesteil, et l'ouverture de la salle des associations, l'année 2025 verra le début du gros chantier de la restauration des écuries par Alogea (l'office des HLM de l'Aude) et sa transformation en 6 logements sociaux.

Vous trouverez dans ce bulletin une rétrospective des événements petits ou grands qui ont marqué l'année 2024 pour notre village et les projets pour 2025. J'aurais souhaité pouvoir éditer des bulletins plus souvent, ... mais leur fréquence est inversement proportionnelle à la charge du travail administratif à la mairie : autant dire que cette année a été très lourde à gérer de ce point de vue ! Fort heureusement deux nouveaux adjoints sont venus à ma rescousse : Manu Card comme premier adjoint et Nathalie Haurat comme 2ème adjointe.

Bonne lecture, et rendez vous pour les vœux le 24 janvier !

Simone Verdier



Départ d'Yves Perrier

Nous venons d'apprendre avec une immense peine le décès de notre ami Yves Perrier survenu ce jeudi 9 janvier.

Nous le savions fatigué depuis longtemps et ses promenades autour du village devenaient plus rares. Mais il avait gardé toute sa jovialité, sa bonté, c'était toujours un plaisir de s'arrêter discuter avec lui, il nous racontait le Manses d'autrefois, il s'inquiétait des uns et des autres, et continuait à participer à tous les événements du village. Il y était né, dans la maison qui jouxte la mairie, sa mère tenait la cabine téléphonique et faisait bureau de tabac. Son métier de prof l'a éloigné pendant des années de son Manses bien aimé, et il y est revenu à la retraite avec Gisèle, son épouse qu'il adorait.

C'était la mémoire vive du village, il avait tenu à écrire ses mémoires qui racontent sa vie, son enfance au village... et un documentaire tourné par la communauté de communes « Mémoire d'autrefois » l'avait mis à l'honneur.

Sa bonne humeur, sa gentillesse, ses yeux malicieux, son sourire nous manqueront longtemps..

Toutes nos condoléances à Gisèle, à ses enfants et ses petits enfants, le village est en deuil avec vous !

la municipalité

“Une petite silhouette, un peu voûtée, qui avance doucement au bord de la route en longeant le mur d'un parc qu'il a toujours connu. C'est Yves qui d'un pas mesuré, appuyé sur sa canne achève son circuit quotidien et retourne chez lui (le hasard fait que c'est l'heure de l'apéro ...). Il me reconnaît, ou du moins ma voiture et lève sa canne dans ma direction d'un air faussement agacé : il me traite de Monseigneur et me déclare d'une voix essoufflée qu'à chaque fois qu'il me croise il craint pour sa vie. Bien sûr je joue le jeu et lui rétorque que si je l'avais vu plus tôt j'aurais fait un écart ...

De façon invariable, le type quitte alors son rôle d'Harpagon grincheux et hautain et son visage s'anime soudain d'un sourire facétieux. Une petite toux, le temps de reprendre sa respiration et le vieux freluquet me tend une main tremblante me rappelant celle plus ferme et noueuse d'un Alfred Biard. Et de m'entretenir d'un air faussement sérieux et sous le sceau de la confiance, d'un projet fumeux de construction de pyramides ou de je ne sais quoi de géométrique ... pour la postérité bien sûr ! On papote, il me raconte qu'il n'a pas toujours eu le souffle court et que son passé de grand sportif n'est pas si loin alors bien sûr je l'invite pour un tour de VTT. Il rigole. Et puis après une précaution oratoire un peu sentencieuse dont il avait le secret, il me confie son analyse de telle ou telle situation concernant le village ou la politique du pays. Enfin, un bras au dessus de la tête, dans un geste théâtral et après avoir vanté son pouvoir de séduction sur la gente féminine en général et sur Gisèle en particulier, il me tire sa révérence et reprend doucement sa course folle en direction de Jambes, à l'heure de l'apéro (auquel il m'a si souvent invité et que j'ai parfois accepté et ça n'est pas un hasard).

Combien de fois cette scène s'est-elle déroulée ? Je mesure seulement maintenant que je ne pourrai plus jamais lui redemander perfidement comment était le château à son époque ou lui reprocher l'usure du bas côté de la route aux frais de la commune du fait de ses footings à répétition mais mes trajets seront toujours peuplés de fantômes aux allures de petit bonhomme hilare à la canne agitée pour me saluer.”

Manu CARD

Ils nous ont aussi quittés cette année

Jean Luc Durey qui habitait Empeyrote, et qui faisait les marchés comme celui de Mirepoix est disparu prématurément le 7 juin dernier. **Toutes nos condoléances à ses enfants.**

Lucette Lopez a longtemps habité avec son mari tout à côté de la mairie, la maison où vit maintenant Martine Saubat et qui était la maison natale de Yves Perrier. Ils venaient pour leur retraite aussi souvent que possible à Manses depuis leur résidence de Saint Mitre les Remparts. On les appelait « les marseillais », et ils ont participé activement à la vie du village. La maladie l'a tenue éloignée de Manses depuis des années et l'a emportée le 12 décembre dernier... **Toutes nos condoléances à son mari Robert et ses enfants.**

Le nouvel adressage : suite et fin

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, **l'adressage est devenu obligatoire pour toutes les communes avant le 30 juin 2024.**

Les raisons en sont évidentes :

- Une meilleure rapidité d'intervention des pompiers, Samu ou ambulance
- L'optimisation de la livraison du courrier et colis
- Une efficacité des divers services à domicile
- Un meilleur repérage sur les GPS ou Smartphone pour se déplacer facilement
- Une gestion des listes électorales et du recensement facilités....

Le conseil municipal a donc procédé en début d'année à la dénomination des voies, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits, lorsque cette dénomination était absente ou incomplète, et a ensuite procédé au numérotage des maisons, en respectant certaines règles. Nous avons adopté la numérotation continue avec les numéros pairs à droite et les numéros impairs à gauche dans l'ordre croissant du centre à la périphérie. Nous avons pris soin de laisser des numéros disponibles pour d'éventuelles constructions dans l'avenir, et nous avons été aidés par une conseillère de La Poste afin de ne pas commettre d'erreur.

Toutes ces données ont été versées dans des « bases adresses locales » (BAL) qui viendront alimenter la « Base Adresse Nationale ». Par la suite, il faudra modifier le tableau de classement des rues et des voies communales et l'adopter par délibération et arrêté du conseil municipal, le transmettre à diverses administrations comme le cadastre...etc

La dernière étape se déroulera en 2025 avec la pose des plaques de rues et chemins ainsi que la pose des numéros de bâtiments et/ou logements. Nous avons fait le choix de plaques en email, plus esthétiques et durables que celles en métal peint. Les numéros de rues seront remis aux habitants qui auront la charge de les placer en évidence dans leur propriété afin qu'ils puissent être trouvés facilement par les services publics ou de secours. Pour les personnes âgées, si nécessaire, Aurélien pourra se charger de la mise en place.

Comme vous en avez été avisés, chaque habitant dont l'adresse aura été modifiée ou complétée devra en aviser tous les services /administrations/ banques auxquels il fait appel. Vous pouvez toujours vous faire aider en prenant rendez-vous auprès de France Services avec Nadège Pousse au 07.60.77.12.01 à la Communauté de Communes de Mirepoix.

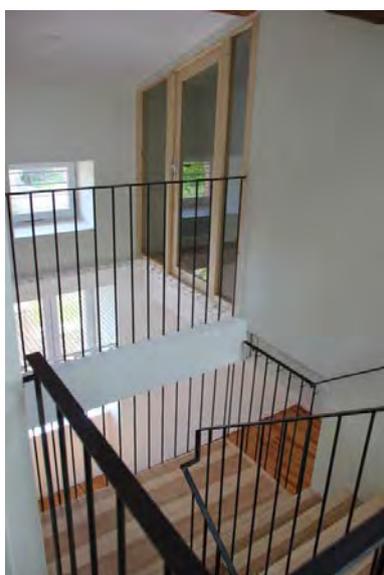


Vendredi 24 mai : inauguration de la maison Pesteil

Ce fut une inauguration dont les invités se souviendront longtemps ! En effet, ce fut l'occasion d'inaugurer également le four à bois de la salle des associations afin de préparer des pizzas servies au vin d'honneur pour près de 80 personnes ! Une équipe motivée avait tout prévu : la chauffe du four, la préparation de la pâte à pizzas, certains s'occupaient de la mise en place des garnitures, d'autres de la cuisson ou de la découpe... Pas évident lorsqu'il faut évaluer à l'œil la température du four, se servir de pelle à enfourner et de pelle à tourner avec un manche de 2 m, le tout devant des spectateurs qui posent des questions et veulent s'approcher au risque de se brûler !

Les habitants de Manses avaient répondu nombreux à notre invitation, il y avait aussi tous les artisans et l'architecte qui avaient travaillé à la restauration de la maison, et bien entendu quelques personnalités publiques : Jean Jacques Michau sénateur de l'Ariège, Nicole Quillien, conseillère départementale, Alexandre Bermand conseiller régional, Marine Bordes et Pascale Morère représentaient la préfecture. Après avoir visité la salle des associations et commencé à goûter les pizzas, ils ont admiré l'agencement original du logement où venait d'aménager le jeune couple qui y habite, et se sont tous rendus à la salle des fêtes où était servi le vin d'honneur...

Il y a eu bien sûr les discours des « politiques », moi pour remercier tous ceux qui avaient œuvré pour cette belle réalisation, et tous les autres pour nous en féliciter... Ce qui est bien agréable il faut le reconnaître ! Je tiens à remercier encore l'équipe qui s'est chargé des pizzas et du vin d'honneur.



LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2024

- **Le recensement de la population en janvier 2024** : Lucile Combes s'est chargé du recensement sous la supervision de notre secrétaire de mairie et tout s'est bien passé.
- **Le parking derrière l'église** : ce parking rendu nécessaire avec la création en 2025 de 6 logements sociaux aux Ecuries, a été réalisé en début d'été par l'entreprise Olivier Saint Martin. C'est une première tranche de travaux qui permettra de recevoir le matériel et la cabane de chantier des Ecuries, par la suite une seconde tranche permettra de créer des places handicapés.
- **La 3ème tranche de la rénovation de l'éclairage public a été réalisée par le SDE09** : elle concernait l'éclairage des hameaux. Nous avons consulté les habitants concernés et chacun a pu choisir ce qui lui convenait le mieux : suppression pure et simple, extinction à partir de 23 heures jusqu'à 6 h du matin, ou réduction de 80 % de l'intensité sur les mêmes horaires. Toutes les lampes du village sont désormais à leds, ce qui devrait baisser considérablement notre facture d'électricité !
- **Les « petits » travaux** : le mur extérieur de la cour de l'école a été réparé par Pierrick de la Gabache, le chemin de la Révolte a été reprofilé par Olivier Saint Martin, une grosse branche du cèdre de l'église a été haubanée par une entreprise spécialisée, la porte de l'église a été poncée et traitée avec un produit protecteur par l'entreprise Niko peintures.
- **Mise en place d'un nouveau jeu (tourniquet) pour enfants** dans le parc derrière l'église.

- **Deux chantiers collectifs pour la peinture de la salle des associations** : pour économiser et accélérer les travaux de la maison Pesteil mais aussi pour s'approprier le local et renforcer les liens de convivialité nous avons organisé deux week-ends de peinture à la salle des associations. Comme toujours ce fut la préparation des supports qui prit le plus de temps ! La peinture demanda 3 couches successives pour un résultat qui est parfait ! Bravo aux participants et encore un grand merci !!!





Jeudi 1er août une visite de l'église a été organisée par le Pays d'Art et d'Histoire avec la participation de l'association des Amis de Manses et l'intervention d'Arlette Cuq.



Une réunion sur les cigognes a été organisée le jeudi 4 juillet avec RTE (réseau de transport électrique) et Mathieu Bergès, naturaliste :

On se souvient des nombreuses cigognes électrocutées en 2022 notamment une qui avait provoqué un début d'incendie..

Nous avons contacté RTE qui a fait réaliser une étude sur les cigognes à Manses en 2023 et qui est venu nous en présenter les résultats le 4 juillet.

La conclusion était sans appel : compte tenu de la fréquentation des cigognes, il convient d'équiper aussi bien les pylones haute tension que moyenne tension de toutes les lignes électriques qui traversent la commune.

Les dispositifs à mettre en œuvre n'ont pas été encore définis mais cela devrait intervenir en 2025. Cette réunion a été suivie d'une large discussion sur la riche avifaune présente à Manses favorisée par la décharge et par la gravière de la Mondonne.



La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée le 11 novembre au soir, merci aux quelques habitants de Manses qui ont accompagné le maire et les conseillers municipaux pour la traditionnelle cérémonie suivie du vin d'honneur.



Quid du projet photovoltaïque de la Mondonne ?

À la rentrée de septembre, nous avons reçu des nouvelles de ce dossier dont le permis de construire est en cours d'instruction depuis une bonne année. Et elles sont plutôt encourageantes puisque la **MRAE** (Mission Régionale d'autorité environnementale) a **donné un avis largement négatif dont voici quelques extraits** :

« *Le plan d'eau et ses rivages sont occupés par un large cortège d'oiseaux (nicheurs, hivernants et migrateurs) ...et par une diversité importante de chauves souris (17 espèces)...la réalisation du projet conduira à une perte d'habitat(...)ainsi que le dérangement et la privation d'aires de repos (...). Les analyses concernant les impacts sur les oiseaux et les chauves-souris doivent donc être reprises et des mesures complémentaires d'évitement, de réduction ou de compensation sont à proposer. (...). La MRAE considère que l'analyse permettant de conclure que le projet n'est pas de nature à aggraver le risque inondation est incomplète, notamment dans un contexte où le risque de capture du cours d'eau par la gravière d'implantation des panneaux est significatif. Compte tenu de ces éléments, la MRAE considère que la justification de l'implantation du site n'est pas suffisamment étayée (...). Elle estime que l'étude d'impact doit intégrer la recherche de solutions de substitution raisonnables présentant des sensibilités environnementales moins importantes que le site retenu. »*

L'avis détaillé est disponible en mairie.

De plus les deux projets sur le territoire dont le permis a été accepté et l'enquête publique favorable (Lapenne et Roumengoux) ne pourront se réaliser au mieux que l'année 2028 car le poste électrique « source » de Mirepoix est d'une capacité insuffisante. Et notre zone est loin d'être prioritaire car notre consommation d'électricité est trop faible. Pour toutes ces raisons, le projet de La Mondonne n'aboutira pas de sitôt ! et on s'en réjouit fort !

L'association dite « de défense contre la décharge » en réalité AISPNVH (Association intercommunale pour la sauvegarde de la nature dans la vallée de l'Hers) **présidée par Donald Vanderstappen s'est félicité de cette nouvelle lors de son assemblée générale du vendredi 13 décembre dernier.**

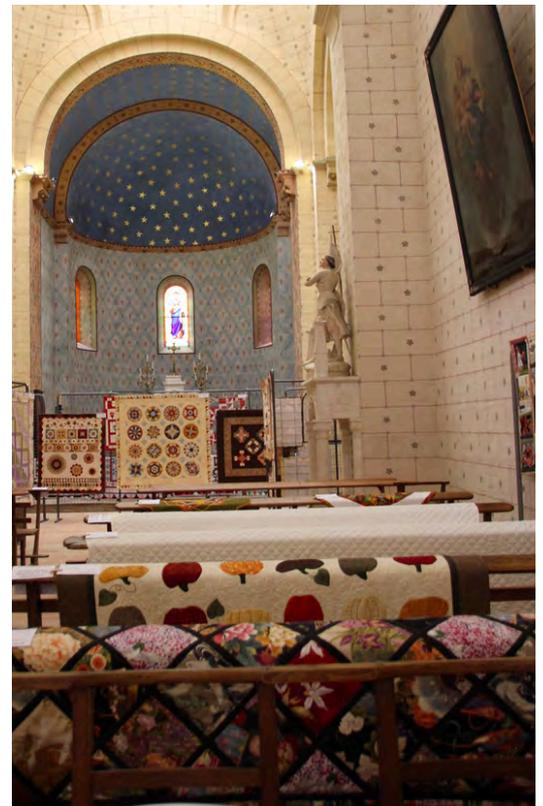
Une année très animée par l'association Les Amis de Manses

Cette association présidée par Arlette Cuq et Solange Ferrand a multiplié ses activités en 2024 !

Ils ne sont pas très nombreux, ils se disent « vieux et fatigués », mais leur palmarès d'animations est impressionnant, qu'on en juge plutôt :

- **Du 12 au 20 juillet : exposition de Patchwork** organisée dans l'église de Manses.

Nous avons pu admirer **les œuvres d'Anne Oorts, de Joséphine Marat et de l'atelier de Patch de Mirepoix**. Nombreuses furent les propositions d'achat pour certaines pièces spectaculaires, tellement elles furent appréciées du public...Hélas rien n'était à vendre ! Félicitations aux artistes, pour leur talent et leur patience (une pièce peut prendre une année complète à broder !





- **Du 14 au 18 août : le festival Castel Artes** a dû se réfugier à Manses à cause du mauvais temps qui a empêché les concerts au château de Terride. Nous en étions bien sûr ravis, car les artistes qui se sont produits étaient d'un niveau exceptionnel !
- **Mercredi 14 août** : pas moins de 3 concerts se sont tenus à Manses avec la présence d'un food truck pour ravitailler le public venu nombreux : 16 h 30 à 17 h 30 : "Broadway Romance" les plus grands airs de Broadway ont été interprétés par un duo espiègle **Ludmilla Bouakkaz**, soprano et **Pierre Derhet**, ténor accompagnés par **Marie Datcharry**, piano.
De 18 h à 19 h : "Dolce Italia" extraits d'opéras italiens de V. Bellini, G. Puccini, G. Verdi, P. Tosti, F. Liszt et O. Respighi avec **Martina Russomanno**, soprano et **Edwige Herchenroder**, piano.
21 h à 22 h 30 : "Pianissimo" récital de piano **Tanguy de Willencourt** avec des œuvres de Debussy, Beethoven, Schumann et Ravel.
- **Judi 15 août** : le **TRIO METRAL** (Nathan Mierdl, violon solo de l'Orchestre philharmonique Radio France, Laure-Hélène Michel, violoncelle et Victor Métal, piano) a interprété des œuvres de S. Rachmaninov/ M. Ravel et de D. Chostakovitch.
- **Dimanche 18 août** : concert de musique baroque avec l'ensemble **Amaryllis** (extraits de Haendel) sous la direction de Héroïse Gaillard.
- **Dimanche 29 septembre** : concert dans l'église avec le **groupe MESECHINKA** (la petite lune en bulgare) Cet ensemble vocal est composé d'une dizaine de chanteuses sous la direction de Amber Céolta elle-même chanteuse. Ce fut un magnifique voyage sonore où ont résonné les airs traditionnels venus de l'Europe de l'est et qui évoquent la vie, l'amour, la joie, le travail, la spiritualité, la fête... Des rythmes entraînants, de riches polyphonies souvent a capella...
- **Dimanche 20 octobre** : concert avec la **Chorale LAROQUE EN CHOEUR**, avec son chef Sébastien Baby, ténor renommé, et sa pianiste. 20 choristes dont certaines de Manses ont fait vibrer leur voix dans un répertoire riche de chansons de variété, de chants traditionnels, d'airs classiques et sacrés. Ensemble, ils nous ont fait partager leur plaisir de chanter, d'interpréter et de rencontrer leur public.



- **Samedi 16 novembre** : Le traditionnel **repas Azinat** toujours excellent, fort apprécié des convives, et suivi par une tombola avec de nombreux lots offerts par des commerçants de Mirepoix, tombola animée par Marie Jeanne Huet avec son entrain habituel.
- **Fin décembre** : Mise en place de la traditionnelle **crèche dans l'église**. Depuis longtemps, l'église de Manses conserve de très beaux, anciens et grands personnages de crèche qui méritent d'être montrés.



Une année prometteuse pour la nouvelle équipe du comité des fêtes

C'est en début d'année que l'ancienne équipe a passé le flambeau à un tout nouveau conseil d'administration :

- Coline Foueillis Présidente et Hélène Bigot vice présidente.
- Joëlle Beltran Secrétaire et Florentin Berger secrétaire adjoint.
- Nathalie Haurat Trésorière et Joëlle Doukali trésorière adjointe.

Une équipe rajeunie et motivée a donc repris les rênes, et avec l'aide de l'ancienne équipe a fait connaissance avec le fonctionnement du comité des fêtes. Plusieurs réunions se sont tenues pour définir les objectifs, le programme, un nouveau nom : COFELO (comité des fêtes et de loisirs). En plus du programme des animations, de la gestion de la salle des fêtes, il y a, depuis le mois de juin, la gestion de la toute nouvelle salle des associations.

La nouvelle équipe a préféré renoncer pour l'instant à certaines animations traditionnelles comme le repas « moules et frites », les vide greniers et le repas de l'amitié pour se consacrer à la prise en main de toutes ses nouvelles responsabilités ...et à la préparation de la fête de Manses ainsi qu'à la fête du 4 octobre.

Samedi 29 juin : la traditionnelle fête du village a demandé pas mal de préparations et d'implications.

En plus du montage traditionnel des barnums, des tables, de l'éclairage et de la sono aimablement mise à disposition par des membres du comité des fêtes... l'équipe a pris la décision de préparer elle-même le repas de la fête à base de produits bio et locaux et pour un prix raisonnable ! C'était excellent et très réussi pour une première fois ! Les animations ont débuté dans l'après midi pour les enfants dans le parc (...) un mini spectacle équestre a été présenté ensuite par Johanna suivi d'un mini spectacle de bulles avec Coréo. Le tout très apprécié par les enfants !

L'apéritif fut animé par la compagnie "La Mouche, La Mouette et le Phasme" : sous ce nom intrigant se cachent 3 habitants de Manses : Simon, Sybille et Léo, à la guitare, au chant et à la basse qui ont interprété des classiques blues, rock et folk.

Tout le monde attendait le grand concert des Witch Caroll en soirée, et personne ne fut déçu ! avec ce groupe des Pyrénées Orientales qui a emporté tout le public quel que soit son âge avec une musique dansante, ensorcelante sur un répertoire allant des sources du blues au rock (« voodoo blues circus »). Ils ont été boostés par l'accueil enthousiaste qui leur a été réservé, particulièrement pour la chanteuse charismatique qui avait des accents à la Janis Joplin !





Jeudi 1er août : Spectacle « Le Manipophone » avec la compagnie "La poupée qui brûle" dans le parc derrière l'église dans le cadre du festival des marionnettes de Mirepoix. Un tour de chant des plus grandes vedettes de la chanson des années 30 aux années 60 grâce à une machine révolutionnaire qui permettait d'entendre mais aussi de voir en 3D les vedettes les interpréter ! Et la compagnie en a miraculeusement retrouvé un exemplaire ! Tout le public a adhéré à ce spectacle de grande qualité, joué en plein air, ce fut un vrai bonheur.



Vendredi 4 octobre 1ère édition de "Manses en Scène"



Là encore ce fut un pari réussi avec **3 spectacles** et une petite restauration (et des crêpes fameuses !) autour d'une buvette dans le parc derrière l'église. Le froid a clairsemé le public en toute fin de soirée mais les spectacles furent de qualité avec notamment la **compagnie « Tractus »** qui a commencé à 18 h 30 avec « **Monticule** » théâtre d'objets à la fois étonnant, déroutant, philosophique et hilarant ! ça s'est déroulé à la salle des fêtes à guichet fermé, **le régisseur son et lumière était Paul Fontaine**, habitant de Manses. Il avait monté cette pièce avec son compère... dans le cadre d'une résidence d'artiste pendant 2 semaines à la salle des fêtes de Manses.



Le spectacle suivant était lui aussi un « produit local » puisque **joué entre autre par Yoan dit Yop de la Gabache**. Il s'est déroulé dans le parc à la nuit tombée puisque basé sur le jonglage du feu, les braises, les effets pyrotechniques de toutes sortes ...Le spectacle s'appelle « **Les défracteurs** » et la **compagnie « Les yeux dans le rêve »** et c'est sûr qu'ils ont fait rêvé les enfants comme les adultes ce soir là, mais aussi rire car basé sur le burlesque, l'absurdité et la poésie...



La dernière intervention fut celle de **Johanna** (qui habite aussi au village) avec son **association Libre en Barguillere** qui a réalisé **une intervention équestre** dans le noir avec un mini poney, tous deux phosphorescents...

**Tous ces spectacles se sont déroulés au chapeau.
Grand merci aux organisateurs !**

Atelier pain les 19 et 20 octobre

Fabriquer soi-même son pain au levain, le faire cuire à l'ancienne dans le four à bois de la maison Pesteil, tel était l'objectif de ce week-end consacré au pain.



La première journée était animée par Laetitia et Alex, boulangers à La Bastide sur l'Hers qui nous ont accueillis chez eux dans leur fournil : utilisation de blés anciens, préparation du levain, fabrication de pâtes à pain, mais aussi à pizzas... La seconde journée fut tout aussi instructive avec la chauffe du four à bois, la préparation des pizzas et leur cuisson en quelques minutes dans le four à bois chauffé à blanc (500 °C !) ensuite la cuisson des différents pains à environ 250 ° et pour terminer la cuisson des gâteaux... Nous avons pu essayer les bannetons en osier fabriqués par Laurence (**Lolosier**) vannière à Régat.

Plusieurs participants avaient apporté leurs propres pâtons, ou leurs gâteaux à cuire ... Et tous échangeaient recettes, tours de main, en dégustant au fur et à mesure de leur sortie du four les différents pains, pizzas, amazérats ... en buvant quelques petits coups car il faisait bien chaud autour du four !

Un atelier fructueux et chaleureux à renouveler !



- **Mercredi 23 octobre** : dans la salle des fêtes, après midi jeux de société de toutes sortes qui n'a pas connu une réelle affluence du public. Dommage car il y avait une multitude de jeux disponibles, de quoi satisfaire tous les goûts !

Bienvenue aux nouveaux habitants de Manses !

Il s'agit de Loïc Lalanne et Coline Peyre qui habitent désormais le logement au dessus de la salle des associations dans la maison Pesteil. Loïc s'implique déjà dans la vie du village et nous nous en félicitons !

Une nouvelle récompense pour le fleurissement du village

Pour notre plus grand plaisir, nous avons reçu le 28 novembre dernier le **premier prix du Concours « Villes et Villages fleuris » pour les communes de 100 à 300 habitants**, une distinction du Conseil départemental qui récompense le travail mené depuis plusieurs années pour embellir le village En effet, ce n'est pas seulement la quantité et la beauté des fleurs qui est jugée, mais aussi tous les efforts que la commune fait en matière d'environnement. C'était la deuxième fois que nous recevions cette récompense, et **tout le mérite en revient à Aurélien** notre agent municipal qui s'implique à fond dans l'entretien du village, le fleurissement et tout ce qui touche l'environnement. C'est aussi le souci des membres du conseil municipal, notamment Nathalie et Joëlle qui y participent dès qu'elles le peuvent.



Une caméra vidéo pour empêcher les dépôts sauvages de déchets au pied des bornes d'apport volontaires



Depuis plusieurs mois, nous avons une recrudescence des dépôts sauvages au pied de ces bornes. Sacs noirs, sacs jaunes, tout mélangé, pas de tri, et en plus des encombrants ! A chaque fois, Aurélien est obligé d'ouvrir les sacs pour trier le plus possible, de mettre dans les containers ou d'apporter en déchetterie. Je l'ai moi même fait à plusieurs reprises en compagnie de Nathalie Haurat ou de ma sœur, et nous avons retrouvé n'importe quoi dans les sacs (verre, restes de nourriture, recyclables, emballages..) avec même des asticots dedans ! C'est se foutre du monde que de se comporter comme cela.

Nous avons donc décidé à titre expérimental de poser une caméra pour savoir si elle permettait d'identifier les auteurs de ces incivilités. Grande nouvelle : ça marche !

La qualité des images permet de bien reconnaître les personnes qui jettent les déchets n'importe comment, et première constatation **ce sont toutes des personnes du village !** Pour l'instant nous sommes intervenus gentiment auprès de ces personnes. Merci à Filip De Boeck pour la mise en place de cette caméra et des applications sur smartphone !

La demande d'autorisation auprès de la préfecture est en cours d'aboutissement.

Pourquoi ce comportement ?

Par peur de payer ? Je vous rassure tout de suite : le système de tarification incitative ne sera mis en place par la communauté de communes qu'au 1er janvier 2026 (au plus tôt). Lorsqu'il sera mis en place, **nous maintiendrons une exonération partielle de paiement pour les habitants de Manses** qui supportent les nuisances de la décharge.

Parce qu'ils ont perdu leur badge ? Il est possible de s'en procurer auprès du service déchets à la communauté de communes au numéro : 06 89 84 04 62 .

Je vous rappelle que les sacs noirs ne doivent pas contenir :

- de biodéchets (destination votre composteur),
- d'emballages recyclables (sac jaune),
- de verre (borne verre),
- de papier (borne papier),
- de textile (borne textile à la déchetterie),
- de produits dangereux ni de piles...

Rappel : le jour de collecte pour les bacs individuels reste le mercredi des semaines paires soit les mercredis 22/01 puis le 05/02 puis 19/02, 5/03, 19/03, 2/04...

EXONERATION DE TEOM : Rappel pour les habitants concernés

Comme chaque année la mairie rembourse aux habitants de Manses qui habitent au Nord du village 95% de leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Il faut fournir son avis de taxe foncière, un justificatif de paiement et un RIB.

Attention : nous ne remboursons plus les taxes des années précédentes !

Les habitants du village et du sud du village ont ce dégrèvement de taxe automatiquement sur leur avis de taxe foncière.

Informations sur les travaux en cours ou à venir

- Le chantier en cours en face du cimetière est engagé par un particulier, Paulin Loubatières, qui a acquis ce terrain afin de faire un **lotissement de 4 parcelles**, conforme aux prévisions du PLU. Il est en train de viabiliser ces lots qui seront ensuite vendus à des futurs habitants de Manses pour construire leur maison. L'architecture de ces futures maisons sera très contrainte par les exigences respectives du PLU, de la DDT et de l'Architecte des Bâtiments de France...
- **Le chantier de transformation des écuries en 6 logements sociaux démarrera lors du premier trimestre 2025.** L'agrandissement du parking en face est déjà réalisé afin que les travaux ne soient pas trop envahissants au centre du village, mais certainement que la rue des Ecuries sera fermée par période. La finalisation des travaux du parking ainsi que la réalisation de places handicapés ne se fera qu'à l'issue de tous les travaux.
- La mise en place de tous les panneaux, numéros de rues et de chemins pour finaliser la réalisation de l'adressage.
- Nous demandons des subventions pour l'achat d'un petit tracteur 4 roues motrices équipé d'un broyeur d'accotement et d'une fourche avant afin de réaliser plus facilement l'entretien courant des espaces verts, des voies communales et de chemins ruraux, même si le recours à un professionnel comme Philippe Vagagini qui le fait tous les ans, reste indispensable.
- **Travaux sur la voirie** : plusieurs tronçons de la voie communale de Castelcrabe sont à renforcer, un travers d'eau et un curage de fossés sur le chemin du Cazal, des nids de poules doivent être réparés depuis déjà longtemps un peu partout (compétence communauté de communes)... de même qu'un tronçon en arrivant à Belrepayre.
- **Les jardins collectifs / ou partagés évoluent** : désormais les parcelles seront attribuées nommément à un foyer, et non plus cultivées collectivement comme auparavant. Ainsi tous les habitants intéressés sont priés de se faire connaître auprès de la mairie pour l'attribution des parcelles nouvellement créées.

Les évènements à venir

- **Vendredi 24 janvier 18 h 30 : les vœux de la municipalité où nous vous souhaitons nombreux !**
- **Vendredi 31 janvier 18h assemblée générale du comité des fêtes et des loisirs** à laquelle vous êtes tous conviés.
- **Samedi 1er février : Repas des chasseurs** et tombola à la salle des fêtes
Repas (assiette charcuterie / sauté de biche et poêlée campagnarde / trou ariégeois / fromage et croustade).
Prix : 18 €. **Réservations au 06 71 42 20 03 Daniel Cotxet ou 06 88 91 47 93 Jean Claude Combes 06 32 28 88 98 Didier Duffaut.**
- **Du 8 au 19 février** résidence à la salle des fêtes de la **Compagnie Pelele** qui offrira à la commune un spectacle de marionnettes "**le baobab prodigieux**" tout public pour leur sortie de résidence. La date du spectacle vous sera communiquée lorsque nous le saurons.
- **Samedi 8 mars à 10 h** : Assemblée générale des chemins de St Jacques ouverte à tous.



Rappel de bon sens

La municipalité fait des efforts pour entretenir au mieux les chemins ruraux ou de randonnée...

Il est navrant de constater que certains les empruntent, après des semaines de pluies incessantes, avec de gros véhicules ou tracteurs, sans se soucier des ornières profondes de boues qu'ils laissent derrière eux, sans se soucier de les laisser impraticables pour les promeneurs, et sans se soucier de participer à les remettre en état... Égoïsme, inconscience, irrespect ? A vous de choisir !

Planning de la gratuiterie

La gratuiterie continuera d'ouvrir le 1er samedi (de 14h à 16h) et le 3ème mercredi (de 10h à 12h) de chaque mois, voici les dates jusqu'aux vacances d'été :

- **Samedi de 14h à 16h : 1er février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet**
- **Mercredi de 10h à 12h : 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 16 juillet**

Vous pourrez y trouver des vêtements pour hommes, femmes et enfants, des chaussures, des livres, des jeux et jouets ainsi que de la vaisselle.

Si vous souhaitez faire un don vous pouvez le déposer aux jours et heures d'ouverture, merci de ne rien déposer en dehors de ces moments.

Appel à bénévoles

L'équipe de la gratuiterie cherche des bénévoles habitants sur Manses, si ça vous intéresse, merci de contacter Joëlle Beltran au 06.88.58.87.40

-----Bon à savoir-----

Vous pouvez consulter le site de la mairie sur lequel vous trouverez bon nombre d'informations sur la vie du village.

